

Séance extraordinaire du 14 octobre 2015

À cette séance extraordinaire tenue le quatorzième jour du mois d'octobre de l'an deux mille quinze étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

*Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Gaétan Parent
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Scott Mitchell*

Madame Marjolaine Carrier, nommée par intérim à titre de secrétaire-trésorière adjointe afin de remplacer Madame Nicole Thibodeau, directeur général et secrétaire-trésorier en cas d'absence, est aussi présente.

Acceptation des soumissions pour la surveillance de chantier et de bureau pour la construction d'un poste de surpression en eau potable (Projet 1) et le raccordement du puits P-3 ainsi que la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable (Projet 2). (Numéro d'appel d'offres 2015-12).

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour services professionnels concernant la surveillance de chantier et de bureau pour la construction d'un poste de surpression en eau potable (Projet 1) et le raccordement du puits P-3 ainsi que la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable (Projet 2);

CONSIDÉRANT que quatre (4) soumissions nous sont parvenues;

<i>Nom</i>	<i>Montant</i>	<i>Pointage</i>
<i>1- EXP</i>	<i>124 123,00 \$</i>	<i>12,08</i>
<i>2- Tetra Tech QI Inc.</i>	<i>121 586,06 \$</i>	<i>12,33</i>
<i>3- WSP</i>	<i>116 124,75 \$</i>	<i>10,33</i>
<i>4- Consultants SM</i>	<i>135 670,00 \$</i>	<i>9,95</i>

Stantac : N'ayant pas obtenu le pointage requis

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues par le Comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Parent

3703-10-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la soumission de Tetra Tech QI Inc. au montant de 121 586,06 \$ (taxes incluses) et ayant obtenu le plus haut pointage final.

Acceptation des soumissions pour l'exécution des travaux pour la modification du poste de pompage PP-5 existant en surpresseur d'eau potable. Numéro d'appel d'offres 2015-14.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'exécution des travaux pour la modification du poste de pompage PP-5 existant en surpresseur d'eau potable;

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissions nous sont parvenues;

1- Ent. Antonio Barrette :	177 944,50 \$ (taxes incluses)
2- Filtrum Const. Inc. :	199 803,56 \$ (taxes incluses)
3- Const. F.J.L. Inc. :	172 659,05 \$ (taxes incluses)
4- Turcotte 1989 :	193 112,01 \$ (taxes incluses)
5- Wilfrid Allen Inc. :	194 457,22 \$ (taxes incluses)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

3704-10-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la soumission de Constructions F.J.L. Inc. au montant de 172 659,05 \$, taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire et conforme.

Acceptation des soumissions pour l'exécution des travaux pour la mise à niveau de l'usine de production d'eau potable et le raccordement du puits P-3. Numéro d'appel d'offres 2015-13.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour l'exécution des travaux pour la mise à niveau de l'usine de production d'eau potable et le raccordement du puits P-3;

CONSIDÉRANT que sept (7) soumissions nous sont parvenues;

1- Entreprises G.N.P. :	923 243,50 \$ (taxes incluses)
2- Excavations Lafontaine :	766 079,98 \$ (taxes incluses)
3- T.G.C. :	863 966,42 \$ (taxes incluses)
4- Filtrum Constructions :	803 675,25 \$ (taxes incluses)
5- Const. F.J.L. Inc. :	873 178,81 \$ (taxes incluses)
6- Wilfrid Allen Ent. Général :	814 781,84 \$ (taxes incluses)
7- Constructions de l'Amiante Inc :	786 532,48 \$ (taxes incluses)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

3705-10-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la soumission d'Excavation Lafontaine Inc. au montant de 766 079,98 \$, taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire et conforme.

Acceptation des soumissions pour la réfection du ponceau, rue Bellerive. Numéro d'appel d'offres 2015-11.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réfection du ponceau de la rue Bellerive;

CONSIDÉRANT que sept (7) soumissions nous sont parvenues;

1- Excavations Lafontaine Inc. :	251 819,39 \$ (taxes incluses)
2- T.G.C. :	495 096,73 \$ (taxes incluses)
3- Jean-Claude Lizotte Inc. :	245 543,04 \$ (taxes incluses)
4- Constructions B.M.L. :	297 555,30 \$ (taxes incluses)
5- Maxi Paysage Inc. :	255 817,98 \$ (taxes incluses)
6- I.T.E. :	247 207,75 \$ (taxes incluses)
7- Constructions de l'Amiante Inc :	222 378,33 \$ (taxes incluses)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

3706-10-15

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la soumission des Constructions de l'Amiante Inc. au montant de 222 378,33 \$ taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire et conforme.

Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 18 :45 hres

Clément Marcoux, maire

Marjolaine Carrier, sec.-trésorière adjointe